

EDF Touloud
25/10/23

Article 9 : Prix

9.1 Prix de la fourniture d'électricité

Les prix indiqués dans le présent article sont hors taxes et impôts.

Ces prix couvrent la fourniture d'électricité. Ils sont constitués des deux termes suivants :

- un abonnement mensuel exprimé en euros/mois,
- les prix unitaires par poste(s) appliqués à la consommation d'électricité en centimes d'euros par kWh.

Poste horosaisonnier	Prix Unitaire HT
Période : Du 01/04/2023 au 31/03/2025	
Abonnement	260,62 €/mois
Electricité HPH	34,503 c€/kWh
Electricité HCH	17,820 c€/kWh
Electricité HPE	19,470 c€/kWh
Electricité HCE	12,858 c€/kWh

Pour chaque Période contractuelle, le coût lié à l'obligation d'économies d'énergie imposée à EDF au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) est déjà inclus aux prix de la fourniture tels que définis ci-dessus.

9.2 Dispositions relatives au mécanisme de capacité

Les articles L 335-1 et suivants du code de l'énergie instaurent un mécanisme d'obligation de capacité, obligeant les fournisseurs à justifier de leur capacité à satisfaire la consommation de pointe de leurs clients. Pour cela, ils devront acquérir des garanties de capacité auprès d'exploitants de capacité (de production ou d'effacement).

Les prix de fourniture de chaque Site seront majorés du coût de la capacité en c€/kWh selon la formule suivante :

$$\text{Coût capacité}_{\text{AnnéeAL}} \text{ (en c€/kWh)} = 1/10^{\text{ème}} \times \text{Coeffcapacité} \times \text{PrixCapacité}_{\text{AnnéeAL}} \times \text{Coeffsécurité}_{\text{AnnéeAL}}$$

Avec :

AnnéeAL : année calendaire du 1er janvier au 31 décembre au cours de laquelle intervient la livraison.

1/10ème : ratio permettant de passer d'une unité en €/MWh à c€/kWh.

Coeffcapacité (en kW/MWh) : correspond à l'obligation de capacité rapportée au volume global prévisionnel du Site, hors Coefficient de sécurité, suivant le tableau ci-dessous.

PrixCapacité_{AnnéeAL} (en €/kW) : moyenne arithmétique des prix des enchères de capacité EPEX pour l'Année de Livraison AL ayant lieu entre la date de signature du Contrat et le début de l'Année de Livraison AL.

Toutefois, le **PrixCapacité_{AnnéeAL}** sera égal au prix résultant de la dernière Enchère organisée par EPEX avant le début de l'Année de livraison dans les cas suivants :

- si la date de signature et le premier jour de l'année de livraison n'interviennent pas la même année et qu'aucune Enchère n'a eu lieu entre ces deux dates,
- si la date de signature et le premier jour de l'année de livraison interviennent la même année. Ainsi pour l'année de livraison 2023, le **PrixCapacité 2023** est égal à 60 €/kW.

Enchère : pour chaque année de livraison, EPEX SPOT réalisera une à plusieurs enchères sur un marché organisé des garanties de capacité.

Coeffsécurité_{AnnéeAL} : Coefficient de sécurité fixé par le ministère de l'Energie (après avis de la CRE) en vigueur pour l'année AL. Il est égal à 0,99 pour l'année de livraison 2023. Au-delà de cette échéance, la valeur du coefficient de sécurité sera celle en vigueur pour l'année AL à la date de livraison.

Coefficients Capacité horosaisonnalisés :